

Madame, Monsieur,

Ainsi que l'affirme notre slogan, Swisscom demeure «Solide comme un roc». En effet, au cours du premier semestre, nous avons racheté 10% de nos actions, une performance exceptionnelle au vu des avatars que connaissent nos homologues européens. Par cette opération, nous avons non seulement amélioré la structure de notre capital, mais aussi lancé un signal fort quant à notre politique financière: soit faire fructifier nos liquidités de manière judicieuse, soit les restituer à nos actionnaires.

La présente lettre poursuit un double objectif:

- Vous faire connaître notre manière de penser, nos convictions et nos valeurs.
Cette section s'intitule «Réflexions».
- Nous désirons également vous présenter les résultats d'exploitation des six premiers mois de l'exercice en cours.
Cette section s'intitule «Des résultats semestriels excellents».

Réflexions

Responsabilité sociale, gouvernement d'entreprise, éthique professionnelle, équité, intégrité: ces notions sont trop souvent utilisées à tort et à travers dans la communication d'entreprise. Quelle signification ont-elles pour Swisscom? Nous préférons les résumer en un mot: le respect. Notre travail est une source de satisfaction et nous tenons à expliquer les motivations qui nous poussent à maintenir le cap que nous avons choisi.

Nous conduisons nos affaires en nous appuyant sur divers principes de gestion et critères d'investissement, que nous avons déjà présentés à d'autres occasions. Nous nous contenterons donc de rappeler ici les cinq **critères d'investissement** que nous appliquons et d'illustrer comment nos convictions en la matière se sont renforcées:

- **Conformité stratégique.** Compatibilité avec Swisscom sur les plans industriel et stratégique, autrement dit dégagement d'économies d'échelle et de synergies à court ou moyen terme.
- **Durabilité du modèle d'entreprise.** La durabilité à long terme du modèle d'entreprise doit pouvoir être évaluée selon nos propres expériences.
- **Qualité du management.** Il ne doit pas être nécessaire de transférer des membres du management de Swisscom.
- **Prix adéquat.** Evaluation raisonnable, fondée sur la valeur de rendement (DCF).
- **Portée de l'engagement.** Pas de concentration de risques et maintien de notre profil actuel en la matière.

Toutes les options de croissance s'offrant à Swisscom à l'étranger, en particulier dans les secteurs de la communication de données et de l'hébergement (hosting), de l'informatique (IT) ainsi que de la fourniture de services mobiles (Mobile Service Providing), ont fait l'objet d'une analyse approfondie à la lumière de ces cinq critères. Aucune n'a été retenue, essentiellement en raison de l'importance que revêtent à nos yeux les questions de synergies, en tant qu'élément clé du critère de conformité stratégique. A ce jour, rares sont les options qui ont satisfait à ce critère. Une autre raison est à rechercher dans l'incertitude qui caractérise la situation de ces marchés partiels. Nous avons par conséquent préféré racheter au premier semestre environ 10% de nos propres actions pour un montant de CHF 4,3 milliards.

Bien que nous ayons renoncé jusqu'à présent à des acquisitions importantes, nous restons à l'affût d'occasions d'investissement à l'étranger, dans des secteurs porteurs tels que la communication de données et l'hébergement, l'informatique ou la fourniture de services mobiles (Mobile Service Providing). Moyennant une observation attentive des marchés et l'analyse rigoureuse des possibilités qu'ils offrent, il n'est pas exclu que Swisscom opère à l'avenir les investissements souhaités dans ces secteurs de croissance.

Toutefois, au-delà de la recherche de synergies, une certaine ouverture s'impose. Nous devons aussi viser des investissements orientés sur la valeur, afin d'améliorer encore notre profil dans ce domaine et créer ainsi de la valeur pour nos actionnaires. Nous pensons en particulier à des situations où nous serions en mesure de mieux valoriser l'investissement que vous ne pourriez le faire vous-même en tant qu'investisseur direct. A cet effet, nous avons décidé de ne plus fonder le critère de la conformité stratégique uniquement sur le dégagement de synergies, mais d'y intégrer également d'autres facteurs (entre autres, la focalisation sur la valeur, l'unicité de la situation, la préservation du profil de risques, l'influence sur le management et la création de valeur industrielle en option). Les quatre autres critères d'investissement demeurent inchangés.

Vous l'aurez compris, nous examinons les possibilités qui s'offrent à nous pour renforcer notre position actuelle et accroître durablement la valeur de l'entreprise. En raison de la baisse substantielle des prix sur les marchés des capitaux, les acquisitions deviennent plus attrayantes. Ce faisant, nous veillons toutefois à rester dans les limites que nous imposent nos principes de gestion et nos critères d'investissement. Toutefois, si aucune occasion d'investissement ne se présente, nous préférons vous restituer l'excédent de liquidités dont nous disposons.

Des résultats semestriels excellents

Avec le rachat d'actions pour CHF 4,3 milliards et le paiement de dividendes totalisant CHF 728 millions, Swisscom a versé des sommes importantes à ses actionnaires au cours du premier semestre. Au mois d'août, ce sont CHF 530 millions supplémentaires qui leur ont été restitués, en espèces et exempts d'impôts, grâce au remboursement sur la valeur nominale de l'action de CHF 8 par titre. Au total, environ CHF 27 par action (y c. l'option de vente accompagnant le rachat d'actions) ont été versés cette année, soit un rendement de l'ordre de 6% sur le cours moyen du titre durant le premier semestre. Même si le rendement global a été pratiquement nul pour les actionnaires au cours du premier semestre – le cours de l'action ayant reculé de près de 6% –, notre titre s'est beaucoup mieux comporté que les indices de référence: le Swiss Market Index (SMI) a chuté de 6,8% et le Dow Jones European Telecom Index de 42,9%.

En dépit du montant record de CHF 5,5 milliards versés aux actionnaires cette année, notre bilan demeure extrêmement solide, avec un endettement net de seulement CHF 1,35 milliard en date du 30 juin, soit un ratio dettes nettes sur fonds propres de 17,2% seulement.

A la fin du premier semestre, le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) se chiffre à CHF 2 268 millions, soit une très légère baisse par rapport aux CHF 2 280 millions de l'année précédente. Le volume des investissements de CHF 514 millions étant resté quasiment le même, le cash-flow dégagé au premier semestre est de nouveau élevé.

Voici les hauts et les bas du premier semestre:

- Le chiffre d'affaires net est resté stable à 7,1 milliards (progression de 1,7% par rapport à l'année précédente).
- L'EBITDA s'élève à CHF 2,3 milliards, stable également par rapport au premier semestre de l'année précédente (recul de 0,6%).
- Le bénéfice d'exploitation (EBIT) avant transactions uniques a augmenté à CHF 1,3 milliard, en raison de la diminution des amortissements (progression de 5,8% par rapport à l'année précédente).
- D'une manière générale, les parts de marché (réseaux mobile et fixe) sont demeurées stables, à l'exception du trafic local sur le réseau fixe qui a considérablement chuté à la suite de l'introduction, en Suisse, de la nouvelle numérotation.
 - Depuis l'introduction de la nouvelle numérotation, en avril dernier, tous les appels locaux des clients enregistrés auprès d'un autre opérateur de leur choix sont automatiquement acheminés par cet opérateur. Précisons que pour les appels interurbains en Suisse (Domestic Long Distance, DLD) et les appels internationaux (International Long Distance, ILD), la CPS automatique est en place depuis 1998.
 - Par conséquent, un plus grand nombre d'appels locaux sont désormais acheminés par d'autres opérateurs. Notre part de marché est ainsi passée de 77,7%, au terme du premier trimestre 2002, à 67,3% à la fin du deuxième trimestre.
 - Parallèlement, nous avons introduit un nouveau tarif national unique, afin d'abolir les différences entre les tarifs des communications locales et interurbaines. Depuis le 1^{er} mai, nous appliquons le même tarif pour tous les appels en Suisse (8 c./min aux heures de pointe; 4 c./min aux heures creuses). A la suite de ce réajustement, les appels locaux ont renchéri, alors que les appels interurbains sont devenus nettement plus avantageux. S'il n'a eu que peu d'incidences sur les recettes, le nouveau tarif a permis de réduire les pertes provoquées par l'introduction de la nouvelle numérotation. Par rapport à l'année précédente, la baisse du chiffre d'affaires dans ce secteur a atteint presque 7%, mais elle aurait été beaucoup plus importante sans l'adoption de la nouvelle structure tarifaire.
 - Toutefois, les résultats réjouissants du secteur Wholesale ont atténué ce recul, sans parvenir à le compenser entièrement.
- Au cours du premier semestre, les raccordements ADSL ont connu une forte croissance. A la fin du mois de juin, leur nombre s'élevait à 101 177, dont 55 041 proposés par Bluewin. Les offres ADSL ont rapporté quelque CHF 25 millions, mais il faut tenir compte du fait qu'elles se substituent dans une certaine mesure aux services à valeur ajoutée (Value Added Services, VAS). L'ADSL est une offre qui concurrence les efforts déployés par les câblo-opérateurs pour pénétrer les marchés des réseaux à large bande et de la téléphonie.

- Le segment Mobile a réalisé une excellente performance. Au premier semestre 2002, nous avons gagné 115 000 nouveaux clients, ce qui a porté le nombre de nos clients à 3,5 millions. Le chiffre d'affaires moyen par client et par mois (ARPU) est de CHF 85. Au cours du premier semestre, l'EBITDA a atteint CHF 991 millions, contre CHF 937 millions l'année précédente, ce qui correspond à une marge EBITDA de 49%.
- Afin d'assurer le développement durable de ses divers secteurs d'activité, Swisscom en analyse régulièrement les performances et adopte au besoin les mesures de restructuration qui s'imposent. Dans cet ordre d'idées, nous avons déjà annoncé lors de la publication des résultats du premier trimestre que des réductions d'effectif seraient opérées en 2002 dans les segments Fixnet (500 postes à plein temps) et Enterprise Solutions (120 postes à plein temps). Aujourd'hui, il apparaît qu'en raison de l'évolution défavorable de la conjoncture, les sociétés du groupe Swisscom Systems AG et Swisscom IT Services AG (relevant du segment Autres) opèrent dans des conditions de marché de plus en plus difficiles. Compte tenu des résultats et des perspectives défavorables que laisse entrevoir la situation conjoncturelle, Swisscom Systems AG et Swisscom IT Services AG devront procéder à des réductions de personnel touchant 50 postes à plein temps pour Swisscom IT Services AG et jusqu'à 400 postes à plein temps pour Swisscom Systems AG.

Pour conclure, quelques remarques sur l'évolution de la réglementation en Suisse. Le Conseil fédéral entend imposer le dégroupage de la boucle locale (ULL) par le biais d'une modification de l'ordonnance concernée, ce qui fait que la mesure pourrait être effective au début de 2003 déjà. Notre position à cet égard a toujours été très claire: d'une part, nous sommes persuadés qu'il n'existe pas de bases légales suffisantes pour disposer de l'application de l'ULL dans le cadre d'une simple modification de l'ordonnance et, d'autre part, nous attendons encore que l'on nous présente des arguments convaincants prouvant que le dégroupage présente effectivement des avantages. En vigueur dans l'Union européenne depuis plus d'un an et demi, l'ULL n'a eu jusqu'à présent aucun effet positif notoire, n'entraînant en particulier ni baisse de prix ni amélioration du service. En effet, la situation en matière de concurrence ne s'est pas améliorée, et de plus, d'autres technologies, comme la câblodistribution, sont d'ores et déjà disponibles. Si toutefois il est mis en œuvre, l'ULL aura pour seul effet de dissuader les exploitants de réseau d'investir. En effet, aucune entreprise n'acceptera d'investir dans le réseau de raccordement aussi longtemps qu'elle court le risque de ne pas pouvoir amortir ses investissements, du moment que des concurrents feraient valoir leurs droits en matière de dégroupage. Swisscom entend donc prendre toutes les mesures à sa portée pour retarder, voire empêcher, le dégroupage de la boucle locale car il ne fera que réduire les investissements dans l'infrastructure dont a besoin notre clientèle, freinant du même coup le développement du réseau à large bande.

Perspectives 2002

Nous visons, pour l'ensemble de l'exercice 2002, un bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) de CHF 4,4 milliards, à hauteur de celui de l'année dernière. Au niveau des divers segments, nous prévoyons, pour les raisons déjà évoquées, que l'EBITDA de Fixnet, d'Enterprise Solutions et de debitel accuseront un léger recul par rapport à 2001. Toutefois, ce fléchissement sera compensé par les bons résultats des segments Mobile et Autres, en particulier de Swisscom IT Services AG.

La baisse des amortissements devrait nous permettre d'augmenter l'EBIT (avant transactions uniques) par rapport à l'an dernier. Enfin, l'absence des recettes extraordinaires réalisées en 2001 par la vente d'immeubles et de 25% de Swisscom Mobile SA se traduira par une baisse sensible du bénéfice net par rapport à l'exercice 2001.

Swisscom s'en tient à une approche réaliste et réfléchie de la valeur actionnariale: dans notre métier de base, nous mettons l'accent sur l'amélioration durable de nos performances opérationnelles et générons d'importants excédents de liquidités. Quant à savoir si et où nous voulons les investir, nos décisions se fondent sur le dialogue établi avec vous ainsi que sur nos propres réflexions, telles que nous venons de vous les présenter. Nous nous assurons ainsi de toujours rester concentrés sur notre métier de base et de ne procéder à des acquisitions que si elles nous permettent de rester ce que nous sommes: une entreprise solide!

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Markus Rauh
Président du Conseil d'administration



Jens Alder
CEO

Informations

Swisscom AG
Group Communications
Case postale
CH-3050 Berne
T+41 31 342 36 78
F+41 31 342 27 79
E swisscom@swisscom.com

Investor Relations

Swisscom AG
Investor Relations
CH-3050 Berne
T+41 31 342 25 38
F+41 31 342 64 11
E investor.relations@swisscom.com